



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 3 DÉCEMBRE 2024 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Charles Brochu, président
Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2
François Boily, Conseiller municipal - District 3
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Présentation de projet - Prévisions budgétaires pour 2025 et programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
- 2.2 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025
- 2.3 Adoption - Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027
- 2.4 Présentation et adoption - Règlement général 759 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2025

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Varia

- 8.1 Aucun

9. Période de questions

- 9.1 Période de questions

10. Levée de l'assemblée



1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le greffier-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil par voie électronique.

Tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et renoncent à celle-ci.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

380-2024

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.1 Présentation de projet - Prévisions budgétaires pour 2025 et programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

Monsieur le maire présente le discours sur le budget ainsi que les prévisions budgétaires pour 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 conformément aux décisions des membres du conseil municipal prises lors des journées d'étude du budget.

381-2024

2.2 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires 2025 ont été étudiées par les membres du conseil lors de la journée d'étude des crédits du 23 novembre dernier;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2025 et qu'ils sont disposés à les adopter comme convenu le 23 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 tel que décrites ci-après et totalisant des revenus et crédits budgétaires pour un montant de 23 350 000 \$.

Initiales du maire

7004

Initiales du
secrétaire-trésorier

**MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025**

BUDGET 2025

REVENUS

Taxes

Taxes sur la valeur foncière	15 269 000 \$
Taxes sur une autre base	3 626 000 \$
Paielements tenant lieu de taxes	187 000 \$

Total - Taxes 19 082 000 \$

Autres revenus

Impositions de droits	1 641 000 \$
Amendes et pénalités	65 000 \$
Intérêts	320 000 \$
Autres revenus	260 000 \$

Autres services rendus	746 000 \$
Transferts	1 236 000 \$

Total - Autres revenus 4 268 000 \$

REVENUS TOTAUX 23 350 000 \$

DÉPENSES

Administration générale

Conseil	473 000 \$
Application de la loi	166 000 \$
Gestion financière et administrative	791 000 \$
Grefe	411 000 \$
Évaluation	251 000 \$
Gestion du personnel	166 000 \$

Total - Administration générale 2 258 000 \$

Sécurité publique

Police	1 494 000 \$
Protection incendie	2 406 000 \$
Sécurité civile	149 000 \$
Sécurité publique - autres	82 000 \$

Total - Sécurité publique 4 131 000 \$

Transport

Voirie municipale	1 775 000 \$
Enlèvement de la neige	1 944 000 \$
Éclairage des rues	129 000 \$
Circulation et stationnement	191 000 \$
Transport en commun	277 000 \$

Total - Transport 4 316 000 \$

Hygiène du milieu

Approvisionnement et traitement de l'eau potable	397 000 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	255 000 \$
Traitement des eaux usées	209 000 \$
Réseau d'égout	126 000 \$
Collecte, transport et élimination des déchets domestiques	710 000 \$
Collecte, transport et élimination des matières secondaires	711 000 \$
Matériaux secs	112 000 \$
Écocentre	350 000 \$
Plan de gestion	17 000 \$
Cours d'eau	139 000 \$
Protection de l'environnement	24 000 \$
Fosses	344 000 \$

Total - Hygiène du milieu 3 394 000 \$

Santé et bien-être (logement social)

Logement social	12 000 \$
-----------------	-----------

Total - Santé et bien-être (logement social) 12 000 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage	738 000 \$
Promotion et développement économique	210 000 \$
Rénovation urbaine	5 000 \$

Total - Aménagement, urbanisme et développement 953 000 \$



Loisirs et culture	
Diverses activités	320 000 \$
Centres communautaires	331 000 \$
Patinoires	234 000 \$
Piscines, plages et ports de plaisance	269 000 \$
Parcs et terrains de jeux	1 209 000 \$
Parc des Sentiers du Moulin	137 000 \$
Activités culturelles	294 000 \$
Bibliothèques	317 000 \$
Total - Loisirs et culture	<u>3 111 000 \$</u>
Frais de financement	
Frais de financement - intérêts sur dette à long terme	1 351 000 \$
Frais de financement - intérêts autres	125 000 \$
Total - Frais de financement	<u>1 476 000 \$</u>
SOUS-TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	<u>19 651 000 \$</u>
Autres activités de financières et affectations	
Affectation de l'excédent accumulé	(225 000) \$
Affectation - Fonds de parc et terrains de jeux	(15 000) \$
Affectation - Fonds électoral	(75 000) \$
Remboursement de capital	3 567 000 \$
Remboursement du fonds de roulement	447 000 \$
Total - Autres activités de financières et affectations	<u>3 699 000 \$</u>
SOUS-TOTAL ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	<u>3 699 000 \$</u>
TOTAL DÉPENSES ET AFFECTATIONS	<u>23 350 000 \$</u>
SURPLUS (OU DÉFICIT)	<u>0 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

382-2024

2.3

Adoption - Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027

ATTENDU QUE le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 a été étudié par les membres du conseil lors de la journée des présentations de projets en immobilisations du 18 novembre et de la journée d'étude du budget et du PTI du 23 novembre dernier;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 et qu'ils sont disposés à les adopter tel que convenu le 23 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 totalisant des investissements de 44 092 000 \$, dont 22 777 000 \$ en 2025.

TITRE DU PROJET	RÉALISATIONS 2025	RÉALISATIONS 2026	RÉALISATIONS 2027
Finances et administration			
Remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique.	40 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Sécurité civile			
Tour de communication	150 000 \$	- \$	- \$
Travaux publics et infrastructures			
Construction du mur de soutènement et trottoir sur le chemin des Lacs.	350 000 \$	- \$	- \$
Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du service d'égout sur les chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte.	5 000 000 \$	- \$	- \$
Prolongement des services du chemin de la Vieille Côte.	530 000 \$	- \$	- \$
Réfection du chemin de la Vieille Côte.	- \$	350 000 \$	- \$
Réfection du chemin du Village et prolongement de services.	2 550 000 \$	- \$	- \$
Raccordement des chemins du Geai-Bleu et de la Sève.	600 000 \$	- \$	- \$
Réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord.	6 700 000 \$	6 100 000 \$	- \$
Réparation des ornières sur le chemin du Tour-du-Lac Nord.	1 850 000 \$	- \$	- \$
Réfection des chaussées locales 2025.	600 000 \$	800 000 \$	800 000 \$
Réfection du ponton du lac Bleu.	- \$	350 000 \$	- \$
Remplacement du camion 10 roues.	350 000 \$	- \$	- \$
Acquisition d'équipements (rouleau compacteur, panneau à message variable et radar de vitesse).	85 000 \$	- \$	- \$
Réfection des pontons / Changement climatique.	- \$	200 000 \$	- \$
Mise à jour des plans et devis du projet du garage municipal.	250 000 \$	- \$	- \$
Conception des plans et devis du projet d'une éco boutique à l'écocentre.	80 000 \$	- \$	- \$
Conception et études de plusieurs projets.	- \$	340 000 \$	- \$
Loisirs, culture et vie communautaire			
Remplacement et mise à niveau des quais du Centre nautique Georges-Delisle.	220 000 \$	- \$	- \$
Réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du Centre nautique Georges-Delisle.	350 000 \$	- \$	- \$
Réfection du terrain synthétique et des éclairages du terrain de soccer extérieur du parc Helder-Duarte.	1 500 000 \$	- \$	- \$
Agrandissement du parc de l'Éperon.	950 000 \$	- \$	- \$
Aménagement et réouverture des sentiers du parc de la Gentiane.	- \$	70 000 \$	- \$
Restauration de la chapelle St-James.	35 000 \$	- \$	560 000 \$
Entretien et maintien des parcs et infrastructures.	100 000 \$	30 000 \$	75 000 \$
Aménagement de sentiers d'accès à l'école Montagnac bâtiment de la Montagne.	120 000 \$	- \$	- \$

TITRE DU PROJET	RÉALISATIONS 2025	RÉALISATIONS 2026	RÉALISATIONS 2027
Entretien et amélioration des immeubles municipaux.	25 000 \$	155 000 \$	- \$
Réfection du terrain de tennis et de pickleball de Lac-Beauport. Plan A (1 400 000 \$) / Plan B (1 000 000 \$) / Plan C (600 000 \$).	- \$	100 000 \$	1 400 000 \$
Acquisition d'un nouveau tracteur pour l'entretien de l'anneau de glace sur le lac.	72 000 \$	- \$	- \$
Plans et devis et construction d'une piscine municipale.	- \$	700 000 \$	7 000 000 \$
Protection contre l'incendie			
Remplacement d'équipement incendie.	70 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Remplacement du camion autopompe-citerne 651.	- \$	1 725 000 \$	- \$
Acquisition et installation d'un réservoir d'eau sous terrain.	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	22 777 000 \$	11 200 000 \$	10 115 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

383-2024

2.4 Présentation et adoption - Règlement général 759 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2025

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement no 759 Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2025.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Période de questions

À 19 h 32, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au
procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :



- 1- M. Armand Leblond demande si le PTI comprend les plans pour un garage municipal et si oui, où sera-t-il installé.
RP : Monsieur le maire mentionne que les plans seront réalisés en 2025, mais que l'emplacement sera défini ultérieurement.
- 2- M. Stéphane Laurent demande quelle sera l'augmentation de taxes pour les propriétés dont la valeur a augmenté plus que la moyenne de 40 %.
RP : Monsieur le maire donne la parole au directeur des finances et de l'administration qui mentionne qu'il faut multiplier le nouveau taux de 0.60211 par la nouvelle valeur imposable de la propriété pour le savoir. Il mentionne également qu'il faut faire de même avec les propriétés qui ont une augmentation de valeur plus basse que le 40 % afin de savoir de combien de taxes en moins elles bénéficieront.
- 3- Mme Céline Vachon demande si le conseil investira dans le pickleball en 2025.
RP : Monsieur le maire mentionne que le réaménagement des cours de pickleball est prévu pour 2026.
- 4- M. André Nadeau demande si le projet de réaménagement de l'intersection Mélèzes/Boisé est budgété, puisqu'il ne semble pas être identifié au PTI.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'à la suite de la consultation publique, le projet a été reporté pour une réévaluation du concept et n'est donc pas dans la programmation de travaux de la Municipalité pour 2025-2027.

Fin de la période de questions à 19 h 50.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 19 h 50.

Charles Brochu, maire

Richard Labrecque, greffier-trésorier